

# actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

## Vernier et la coopération au développement

*En matière de coopération au développement, la commune de Vernier collabore depuis près de vingt ans avec la Fédération genevoise de coopération. Celle-ci regroupe 48 associations et fondations actives sur tous les continents. Par ce biais, Vernier soutient actuellement six projets. Le budget 2005 comprend une somme de 250 000 francs pour défendre ce que l'on peut nommer la «solidarité planétaire».*



*Des femmes nicaraguayennes prennent leur avenir en main grâce à un projet soutenu par l'association Espace Femmes international*

Édité par l'Administration  
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY  
M. Jean-Claude STEVAN  
Mme Annette GIRARDOT  
Mme Malory MEX  
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

[culture-information@vernier.ch](mailto:culture-information@vernier.ch)

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 303 06 60

Site Internet : [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Prochain numéro:

Parution semaine du 6 juillet 2005

Délai rédactionnel 13 juin 2005

Journal tiré à  
16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,  
sur papier couché mat 115 gr.

## Sommaire



© LDD

### Vernier et la coopération au développement

En 2005 Vernier verse 250 000 francs à la coopération au développement, soit environ 8 francs par habitant.

P. 3



© LDD

### Travaux en cours

Les travaux d'assainissement et d'aménagements urbains de la route de Vernier débutent ce mois et dureront jusqu'à fin 2006.

P. 12



© LDD

### Vernier va reprendre des couleurs

Jusqu'en 2010, la commune va soigner, nettoyer, abattre et replanter tout son parc arborisé.

P. 16



© LDD

### Opération chaises longues

Durant l'été des transats et des jeux d'échecs géants seront mis à disposition dans les parcs de la Mairie et de Balxert.

P. 20



© LDD

### Echo des clubs d'aînés

Petit retour sur l'histoire du club des aînés des Avanchets et les raisons qui l'on conduit à la dissolution en mars dernier.

P. 29

# Vernier et la coopération au développement

**A** l'heure où l'Europe s'inquiète de l'impact de la libéralisation des importations de textiles en provenance de Chine, on ne saurait oublier la globalisation de notre économie. 1,2 milliard de personnes survivent aujourd'hui dans une pauvreté extrême avec moins de 1 dollar par jour et 2,8 milliards d'humains vivent avec moins de 2 dollars.

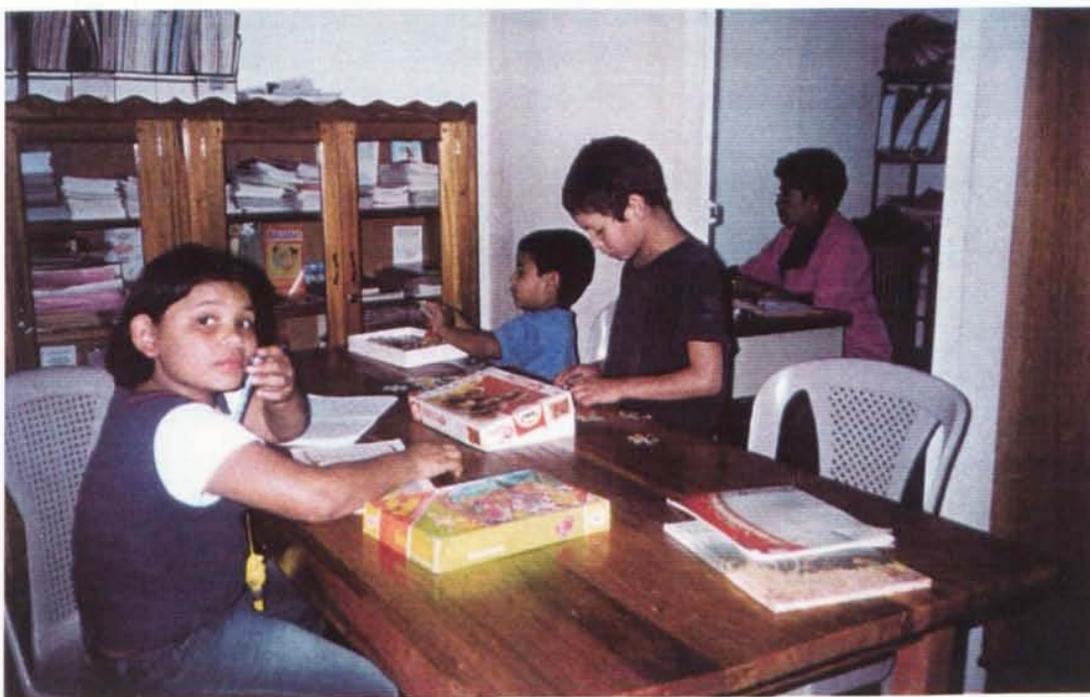
Avec son centre de requérants d'asile au Centre des Tattes, Vernier est bien placé pour se souvenir de la persistance de situations difficiles dans d'autres pays. De son côté, le conseiller administratif Thierry Apothéloz est particulièrement sensible à la coopération au développement. En effet, dès 1988, il s'est engagé dans l'association Coopéra-

tion Coup de Main. En 1988, il partait au Sénégal, puis au Niger en 1989 et en Inde l'année suivante. « Au Sénégal, nous avons pu participer à la construction d'un centre de formation, un dispensaire et un puits », relate le magistrat, confronté alors à la rudesse du Sahel.

En matière de coopération au développement, Vernier n'est de loin pas le meilleur élève du canton de Genève, sans être non plus dans les cancre. Depuis plus de dix ans, la volonté politique a été clairement d'augmenter chaque année de 10 000 francs la subvention en question. Elle n'y est pas toujours parvenu, mais presque. Ainsi, voici dix ans, la commune avait versé 170 000 francs, ce qui représentait le

0,32% de son budget global d'alors. En 2005, les chiffres sont de 250 000 francs, ce qui correspond à 0,34% du budget global communal. Vernier verse environ 8 francs par habitant. C'est mieux que le canton, lequel avec une subvention de 2,5 millions de francs, n'arrive qu'à 5 frs 70 par habitant.

« Notre objectif est de tendre au fameux 0,7%, né suite à une résolution des Nations-Unies », relève Thierry Apothéloz. Seuls 4 pays, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède consacrent au moins 0,7% de leur produit national brut (PNB) à l'aide au développement comme l'ONU le réclame depuis des décennies.



L'Association Xilomen a créé un centre pour les femmes, les enfants et les adolescents des quartiers populaires d'Esteli au Nicaragua

### Une loi cantonale pas appliquée

A ce propos, rappelons la loi votée en 2001 par le Grand Conseil genevois et qui fixe à 0,7% du budget de l'Etat les crédits alloués à la solidarité internationale. Or, cette loi n'a pas encore été appliquée. Dans son point de presse du 11 mai 2005, le Conseil d'Etat a annoncé avoir approuvé le contrat de partenariat 2005-2008 entre l'Etat de Genève et la Fédération genevoise de coopération (FGC). Dans ce cadre-là, la subvention accordée en 2005 à la FGC s'élève à 2,5 millions de francs. A côté de cela, le gouvernement cantonal a décidé d'accorder un soutien financier à trois projets de coopération au développement (pour 306 600 francs) et à un projet d'aide humanitaire (projet de réhabilitation en Inde suite au Tsunami ; 150 700 francs).

Vernier n'a pas établi un contrat de partenariat avec la FGC, quand bien même elle collabore activement avec elle depuis 1987. « La commune envisage de conclure un contrat de prestation avec la FGC, avec l'accord de la commission sociale, jeunesse et petite enfance, comme l'a déjà fait la Ville de Genève », relève le conseiller administratif en charge de l'action sociale. Rappelons à ce propos, qu'il a mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2005, le « service de l'action sociale et des solidarités ». Ce dernier a notamment pour mission de travailler à « une meilleure valorisation de notre engagement en faveur des pays en voie de développement et ainsi de favoriser une véritable prise de conscience sur les réelles problématiques rencontrées par ces pays. ». Il est d'ailleurs prévu que l'ensemble des associations

s'occupant de projets de développement soient prochainement rencontrées par le responsable de ce service, Denis Volery, et par Thierry Apothéoz. Chaque projet soutenu doit correspondre aux besoins exprimés par les autochtones. Il doit être porté sur place par une association locale reconnue qui pourra maintenir l'acquis dans l'avenir sans aide extérieure.

### Multiples sollicitations

La commune de Vernier, comme les autres collectivités publiques, est extrêmement sollicitée pour des projets divers et variés. Or, le canton a la chance d'avoir vu naître dès 1966 et se développer la FGC. Celle-ci regroupe actuellement une cinquantaine d'associations ayant un siège dans le canton de Genève et qui se consacrent à la coopération internationale

## Les projets financés par Vernier ces cinq dernières années

Voici les six projets retenus en 2004 :

- Organisation des travailleuses rurales (Brésil) : 28 230 francs (aux côtés de Lancy et de la DDC, déjà soutenu en 2002 et 2003). Ce projet a pour but d'améliorer la qualité de vie dans une vingtaine de territoires de réforme agraire par le renforcement des associations de femmes rurales ;
- Formation et organisation, santé, violence envers les femmes et les jeunes dans la ville d'Esteli (Nicaragua) : 50 000 francs (aux côtés de la DDC et de l'Etat de Genève) ;
- Programme d'accompagnement socio-organisationnel et de recherche-action sur les filières agricoles en Haïti: 40 000 francs (aux côtés de la DDC, déjà soutenu en 2003). Il s'agit de contribuer au renforcement de filières agricoles viables, portées par des réseaux d'associations paysannes structurées, capables d'améliorer la situation socio-économique des personnes impliquées, dans une perspective de sécurité alimentaire et de protection de l'environnement ;
- Projet hydraulique villageois et développement communautaire dans le pays Dogon (Mali) : 70 000 francs (aux côtés de la DDC et d'Onex) ;
- Commune de Koussane : programme de développement local 2004-2005, dans la région de Kayes (Mali) : 12 000 francs (aux côtés de l'Etat de Genève) ;
- Programme de déminage en République Démocratique du Congo (par le biais de la Fondation suisse de déminage, non membre de la FGC) : 40 000 francs. Il s'agit de constituer une capacité nationale de déminage mobile pour la province de l'Ituri (au nord-est de la RDC) en partenariat avec l'United Nation Mine – Action Service.

Le choix des projets qui seront soutenus en 2005 sera effectué cet automne.

S.G.

au développement et/ou à l'information du public sur le développement et les rapports Nord-Sud.

La Fédération sert notamment d'interface entre ses associations membres et les collectivités publiques. Elle offre à ces dernières un suivi rigoureux de sélection des projets financés et un suivi continu des réalisations et des dépenses avec un contrôle fiduciaire final à Genève.

Preuve de l'excellence du travail fourni par la FGC, la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) de la Confédération est le principal bailleur de fonds de la FGC. Les deux partenaires ont signé un accord cadre de collaboration.

Sur le modèle genevois, des fédérations semblables ont vu le jour aujourd'hui dans les cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg, du Jura et du Tessin.

Concrètement, la collaboration de la commune avec la FGC permet d'assurer :

- au niveau de la sélection des projets: la commission technique de la fédération étudie soigneusement chaque projet qui lui est soumis ; cette commission est formée de personnes d'expérience dans le domaine, apportant une garantie sur la viabilité des actions qui doivent rester à échelle humaine, répondre à des besoins locaux et être menées sur place par des partenaires reconnus ;

- au niveau du suivi sur place tant au niveau logistique que financier : la fédération soumet à Vernier un budget provisionnel pour chaque projet et, à la fin, un rapport financier final est élaboré par une fiduciaire indépendante ;

- au niveau de l'information : la commission d'information de la FGC produit un ou plusieurs rapports intermédiaires et un rapport final sur chaque projet ; elle peut également participer avec la commune à des actions d'information à l'intention des habitants ;



En participant au marathon du jour de solidarité en faveur des personnes séropositives et atteintes du SIDA, les enfants nicaraguayens prennent conscience de la maladie.

- au niveau du coût de fonctionnement de la FGC elle-même : il existe une volonté très ferme de limiter au maximum les frais de fonctionnement (une toute petite équipe de personnes salariées pour le secrétariat de la FGC) et une grande ouverture à un engagement bénévole de personnes compétentes qui militent en faveur de la coopération dans le monde.

Voilà pourquoi, outre la subvention annuelle (250 000 francs en 2005), la commune attribue 7000 francs à la FGC pour ses frais de fonctionnement. « Cela étant, dès cette année, je souhaite pouvoir garder une petite partie de cette somme, au maximum 20 000 francs, pour des projets soutenus par des habitants de Vernier afin de favoriser l'engagement associatif et la reconnaissance de la Commune dans ce difficile combat qu'est la solidarité. Mais il faudra que ce projet soit porté par une vraie association, dotée de statuts, présentant des comptes, un rapport d'activités et existant depuis un certain temps », prévient le magistrat.

### La répartition des fonds

La répartition des fonds à disposition s'effectue par le biais de la commission sociale, jeunesse et petite enfance et du conseiller administratif Thierry Apothéloz. Ensemble, ils sont tombés d'accord sur les trois critères à respecter pour obtenir des subsides:

- concerner la formation et/ou la scolarité ;
- concerner la condition des femmes;
- concerner les conditions de vies, et plus spécifiquement l'accès et la qualité de l'eau.

De plus, les élus ont la volonté de suivre les projets jusqu'au bout. Enfin, signalons que dans le cadre du premier « World Festival of Music », en septembre prochain, le Service de l'action sociale et des solidarités prépare un stand d'information en collaboration avec la FGC et avec plusieurs associations dont les programmes dans des pays du Sud ont été en partie financés par la Commune de Vernier.

Serge Guertchakoff

# Message du Maire

Lors de sa séance du 31 mai 2005, le Conseil administratif a nommé, à partir de 1<sup>er</sup> juin 2005, son président en la personne de Georges Zufferey, lequel, conformément à la loi, prend le titre de Maire. Il nous livre ci-dessous quelques réflexions :



© Magali GIRARDIN

Aborder cette troisième année de la législature en qualité de maire constitue pour moi une fonction et une responsabilité nouvelles à l'égard des Verniolanes et Verniolans, ce que j'assume avec plaisir et enthousiasme.

Dans le cadre de l'institution d'un exécutif au niveau communal, il importe, pour le bien de la population, de respecter le principe de la collégialité, principe que j'entends défendre et préserver au sein du Conseil administratif. Il importe également de trouver des compromis afin de répondre aux besoins de notre

communauté avec les moyens dont nous disposons.

Assurer le bon fonctionnement des institutions sur le plan communal implique de prendre en considération toutes les propositions quelles que soient leurs origines et de les examiner objectivement malgré les contraintes et les interventions émanant des autorités cantonales.

C'est sur cette base que, lors de la campagne électorale de 2003, je me suis engagé notamment à

- être à l'écoute de la population pour favoriser la prévention et diminuer le sentiment d'insécurité ;
- privilégier la qualité de vie en combattant toutes les nuisances ;
- maintenir l'équilibre financier.

## Améliorer la qualité de vie

Des mesures ont été prises et sont en cours de réalisation telles que le contrat de quartier du Lignon, le maintien du dialogue avec la Direction de l'aéroport international de Genève ou encore la gestion rigoureuse, avec des services communaux compétents et responsables, des deniers publics.

J'entends poursuivre, avec le Conseil administratif, la concrétisation de ces mesures, durant cette année, afin de développer la qualité de vie que sont

en droit d'obtenir les Verniolanes et Verniolans. Je ferai également tout mon possible pour défendre les intérêts des habitants de Vernier, avec une analyse objective des avantages et des inconvénients qui résultent des projets, et ceci en fonction des décisions du Conseil municipal.

Le programme de la législature du Conseil administratif mettait en évidence la politique des « 3 P : Proximité, Participation, Prévention ».

Je poursuivrai, durant mes fonctions de maire, la mise en application de cette politique, en étroite collaboration avec les habitants de la commune, cela devrait en finalité permettre d'améliorer la qualité de vie dans notre commune.

Certes nous subissons d'importantes nuisances, mais l'évolution constante de notre population démontre qu'il fait bon de vivre à Vernier. C'est cette qualité de vie que nous devons défendre.

G. Zufferey, Maire

Dans la tradition instaurée au début de cette législature, Georges Zufferey continue à recevoir, sans rendez-vous, tous les premiers samedis du mois, de 9h00 à 12h00, les citoyennes et citoyens qui le désirent, dans son bureau à la Mairie.

# Ikea

## Plan localisé de quartier : deuxième procédure d'opposition

Le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement a lancé, durant le mois de mai, la deuxième procédure d'opposition au projet de plan localisé de quartier relatif à l'implantation d'IKEA sur le site de la Renfile.

Lors de sa séance du 18 mai 2004, le Conseil municipal avait décidé de soumettre l'implantation de la société IKEA à certaines exigences. Nous vous rappelons que cette décision s'énonçait comme suit :

« Le conseil municipal décide

1. d'approuver l'implantation de la société IKEA sur le territoire de la commune de Vernier sur le site de la Renfile ;
2. de donner un préavis défavorable au projet de plan localisé de quartier No 29'231-540, relatif aux parcelles no 1036, 1039, 1040, 3380, 3448, 3510, 3538, 3565, 3570, 3630, et pour partie 1354, feuilles no 37,39 et 42 du cadastre de la commune de Vernier, situées au chemin de la Croisette, au lieu-dit La Renfile, prévoyant la construction d'un centre commercial et de locaux d'activités, dans la mesure où le projet ne règle pas à satisfaction les problèmes de circulation et d'accessibilité audit centre commercial ;
3. de charger le Conseil administratif d'obtenir de l'Etat de Genève une solution en matière de circulation et d'accessibilité au com-

*merce, applicable dès le début de la construction du bâtiment, qui péjore le moins possible la charge de trafic actuelle sur la route de Vernier, en préconisant notamment une sortie permanente du magasin sur la route de Pré-Bois, de préférence souterraine, et l'utilisation des bretelles autoroutières de la route de Meyrin, pour équilibrer les mouvements de trafic et décharger le chemin de la Croisette. D'autre part, les chemins des piétons et cyclistes, et celui des véhicules utilitaires, doivent être totalement séparés afin de garantir la sécurité absolue de tous les usagers. »*

### Le Conseil administratif estime que les exigences sont remplies

Après un examen attentif de l'ensemble des documents, le Conseil administratif estime que les exigences fixées par le Conseil municipal sont remplies, à savoir :

- a) La sortie permanente sur la route de Pré-bois figure sur le plan. Elle est certes en surface et non souterraine comme préféré par la commune. Cependant, les explications fournies démontrent qu'une sortie souterraine aurait été moins efficace et aurait réduit considérablement les voies de roulement sur l'axe de la route de Pré-Bois.
- b) De plus, la sortie sur la route de Pré-Bois se fait avec un « tourner à gauche » et dirige les véhicules, comme demandé par la commune,

en direction de l'aéroport. Le carrefour route de Pré-Bois / route de Vernier est ainsi allégé de tous les véhicules qui empruntent la sortie Pré-Bois.

- c) Le dossier prévoit aussi des mesures de gestion du trafic à l'intérieur du parking par des possibilités de rétention des véhicules au niveau des barrières de sortie. Ce système aura pour conséquence de ne libérer les véhicules sur le chemin de la Croisette que si ce dernier et la route de Vernier peuvent les absorber.
- d) En ce qui concerne le chemin de la Croisette, le nouveau projet a complètement revu le profil de cette desserte en concentrant le trafic cycliste et piéton sur le côté nord du chemin, complètement séparé du trafic automobile par une berme arborisée. Sur ce point également les exigences de la commune concernant la séparation des différents types de trafic sont réalisées.

Le Conseil administratif a estimé, en conséquence, que le projet de plan localisé de quartier, soumis à l'examen lors de la seconde procédure d'opposition répondait, en tous points, aux remarques formulées par la commune dans son préavis municipal du 18 mai 2004. Attendu que le principe de l'implantation de la société IKEA avait été accepté à la très grande majorité du Conseil municipal, l'an dernier, le Conseil administratif n'a donc pas fait opposition à ce projet.

Le Conseil administratif



# Conseil administratif > communications

## Population

Sensible augmentation de notre population depuis le mois dernier. A fin avril, le nombre total de nos habitants atteignant 31'196, en augmentation de 100 depuis le début de l'année.

## Chômage

Le chômage, par contre, est stable. A fin avril, le nombre des chômeurs s'élevait à 1'154, comme le mois précédent. A ce chiffre, il convient d'ajouter 444 demandeurs d'emploi non-chômeurs, le nombre total de demandeurs d'emploi se montant à 1'598.

## Philibert-de-Sauvage

Le Conseil administratif est informé des conclusions de l'étude d'assainissement du secteur Philibert-de-Sauvage. Le réseau d'évacuation des eaux claires de la route de Vernier se déversant dans le Nant de la Noire est actuellement saturé et il est proposé de créer un nouveau bassin récupérant les eaux claires des terrains situés au nord-est de la voie de chemin

de fer des chemins Philibert-de-Sauvage et de l'Etang et qui se déverserait dans le Nant de l'Avanchet. Ce dernier devrait donc être délesté de sa charge actuelle.

## Ecoles du Lignon

Le DAEL nous a confirmé que la subvention ordinaire pour la rénovation des bâtiments scolaires, d'un montant de CHF 2'100'000.— et décidée en 2001, est maintenue et qu'une seconde subvention peut être obtenue de la commission des monuments, de la nature et des sites.

## EVE du Lignon

L'Office fédéral des assurances sociales a fait parvenir à la commune de Vernier un montant de CHF 136'900.— au titre de subvention de fonctionnement de l'EVE du Lignon pour l'année 2004.

## Jeunes du Lignon

Le Conseil administratif a trouvé des locaux pour les jeunes du Lignon sous le parking du Lignon à raison de CHF

620.— par mois. Ce lieu sera sous le contrôle du Travailleur social hors murs du Lignon.

## Classement du journal l'Hebdo

Le Conseil administratif prend connaissance du classement des villes romandes établi par l'Hebdo, classement dans lequel Vernier occupe, une nouvelle fois, la dernière place. Il s'étonne de ce score médiocre et se pose la question de savoir quels sont les critères qui ont été pris en compte pour établir ce classement.

## Stationnement

Le Conseil administratif prend connaissance du rapport d'étude sur le stationnement dans le quartier de Châtelaine. Il en ressort que seulement 600 places sur les 3'800 du secteur sont des places publiques. En outre, les véhicules immatriculés dans le secteur sont au nombre de 2'400. Il en résulte que les places pour les habitants sont suffisantes sur le domaine privé et qu'une zone bleue avec macaron ne se justifie pas.

# Message du Président du Conseil municipal



Chère Verniolane, cher Verniolan,

Au moment où j'accède à la présidence du Conseil municipal, je tiens à partager avec vous quelques réflexions sur l'importance du politique et sur les problèmes rencontrés par notre commune.

Alors que beaucoup de personnes s'interrogent sur la pertinence et l'efficacité des institutions de notre pays, je reste convaincu, quant à moi, que la démocratie parlementaire constitue une pièce maîtresse dans la gestion des sociétés, lorsqu'elles affirment et défendent la primauté des droits de l'homme.

Je suis persuadé que les autorités municipales ont le devoir de favoriser les contacts de proximité avec les habitantes et les habitants et qu'il leur revient également de maintenir, voire d'engager, un dialogue plus intense avec les différents acteurs de la vie associative.

Dans cette optique, le Conseil municipal joue un rôle capital. En effet, des élus que vous avez choisis, qui représentent des sensibilités multiples et des intérêts parfois contradictoires, s'efforcent de trouver des solutions acceptables par tous, en privilégiant l'intérêt général et le bien de la communauté verniolane.

En prenant ma charge, je rappelais que la troisième année de la législature est une année bénie entre toutes. En effet, les élus de la « cuvée 2003 » ont pu enfin découvrir les subtilités de la gestion municipale et les soucis en vue d'une réélection ne taraudent pas encore les différents acteurs, il est donc possible alors de placer l'action et la réflexion dans une vision globale et d'ancrer les décisions dans le « temps long » selon Fernand Braudel, pour le bien de la commune et des communiens.

Cette législature est marquée, d'une part, par le souci légitime d'effectuer un programme d'économies adéqua-

tes et, d'autre part, par la nécessité de satisfaire les besoins sociaux les plus pressants des habitantes et des habitants.

Il ne faut pas négliger une troisième préoccupation : l'impérieuse nécessité de léguer aux générations futures une commune où il fasse bon vivre.

Ainsi, l'étude et l'adoption du plan directeur communal dans les prochains mois devront prouver que le Conseil municipal, tous partis confondus, hors de toute querelle idéologique, est capable de trouver des solutions innovantes et consensuelles pour le bien de toutes et de tous.

En tant que président nouvellement élu, je me tiens à disposition de celles et de ceux qui désireraient me faire part de leurs remarques, de leurs interrogations ou de leurs doléances et je vous invite, chère Verniolane et cher Verniolan, à assister aux séances mensuelles du Conseil municipal.

Pierre Ronget

## Conseil municipal > séance du 17 mai 2005

Nos élus ont procédé à la nomination du bureau du Conseil municipal pour l'exercice 2005-2006.

Il se compose comme suit : M. Pierre Ronget (L) est nommé président, Mme Montserrat Blanco (S) 1<sup>ère</sup> vice-présidente, M. Daniel Hauenstein (AdG) 2<sup>ème</sup> vice-président, M. Otto Caduff (E) secrétaire, M. Alexandre Monod (UDC) vice-secrétaire, MM. Dominik Meyer (R) et Yves Magnin (DC) membres.

C'est ensuite par 34 oui et 2 abstentions qu'est voté un crédit de CHF 269'000.- pour le réaménagement et la mise aux normes de sécurité des places de jeux du préau de l'école des Libellules.

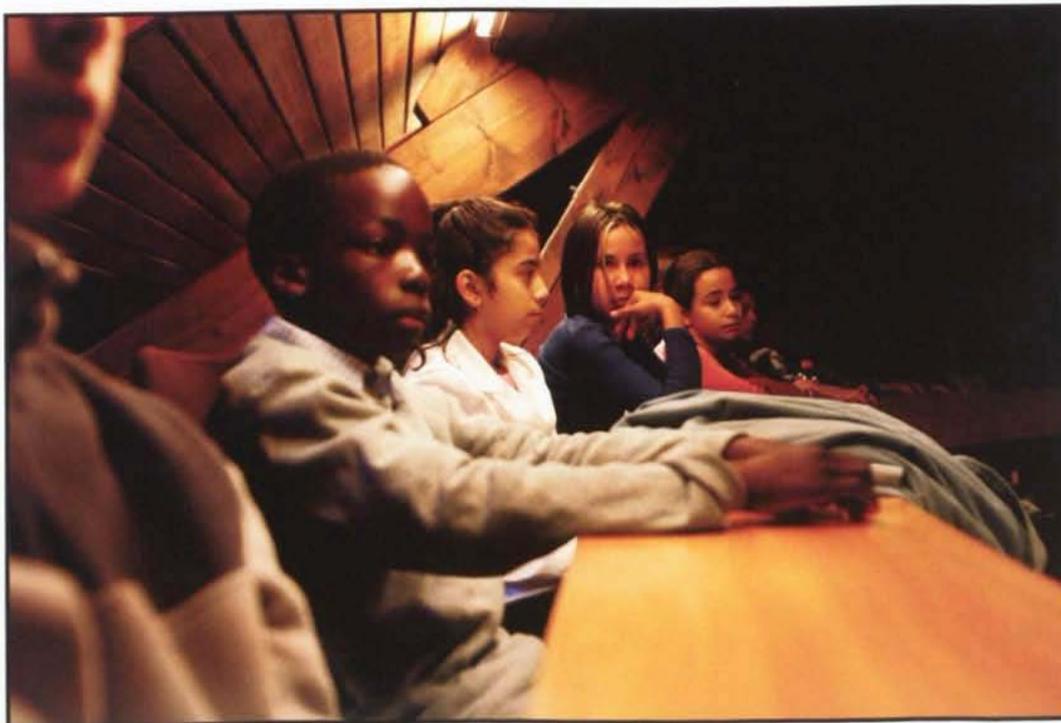
Concernés par ce projet, les élèves d'une classe de l'école des Libellules sont venus assister aux débats. Une première pour ces enfants qui ont ainsi pu découvrir le fonctionnement du législatif communal.



© Magali GIRARDIN

Un second crédit est ouvert à l'unanimité, il s'agit de CHF 165'000.- destinés au remplacement du revêtement de trois terrains de tennis couverts au club de Vernier.

Les cinq points suivants sont acceptés à l'unanimité. Il s'agit de l'approbation des comptes 2004 de la Fondation des maisons communales de Vernier ainsi que de la recapitalisation



© Magali GIRARDIN

*Des élèves de l'école des Libellules venus assister aux débats*

de la même fondation ; de l'approbation des comptes 2004 de la Fondation communale Vernier-Signal, des dépassements de crédits de fonctionnement et des comptes de fonctionnement et des investissements communaux 2004.

Suit l'ouverture de trois crédits.

Tout d'abord CHF 1'565'000.- pour la réalisation d'un centre de quartier et d'un parc public au chemin de Poussy, par 33 oui et 1 abstention. Ensuite un crédit de CHF 725'000.- pour des travaux de réfection, scène et étanchéité, du bâtiment de la salle des fêtes du Lignon, également par 33 oui et 1 abstention.

Finalement CHF 240'000.- destinés à l'organisation d'un « concours d'études parallèles » pour la réalisation

d'un quart de groupe scolaire et annexes, ainsi qu'un parking souterrain à Vernier-village est voté par 31 oui et 2 abstentions.

L'heure étant déjà bien avancée, la séance est suspendue à 0h30. Les points restant à l'ordre du jour seront traités lors d'une séance plénière ex-

traordinaire fixée au mardi 7 juin 2005.

## Prochaine séance

Mardi 28 juin 2005 à 20h30

L'ordre du jour est disponible environ 6 jours avant la séance sur notre site Internet : [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

## Zoom sur...

### Ruth Kaelin

**Conseillère municipale,  
membre du parti UDC**

**Quelle est votre passion ou hobby ?**

« Je n'ai pas de hobbies à proprement parler, plutôt des loisirs comme la course à pied, le ski ou la voile le week-end, et l'évasion totale grâce à la plongée sous-marine réservée aux rares vacances. »

**Quel est votre plat préféré ?**

« Les poissons et fruits de mer, crus et cuits. »

**Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?**

« Avec l'école et en famille, nous faisons des excursions à pied ou à vélo dans la très pittoresque vallée du Danube. »

**Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?**

« Que les contribuables verniolans fassent preuve de curiosité, qu'ils portent un oeil critique à la gestion de leurs impôts. Mais avant tout, une reprise économique qui assurerait des places de travail pour tous. »

**Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?**

« J'apprécie la musique adaptée au rythme de la vie, musique classique pour les déplacements en voiture, ambiance house pour s'éclater pen-

dant un cours de gym et par exemple J. J. Cale pour des moments de calme et de détente. »

**Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?**

« Mes parents qui ont fuit le régime communiste de la RDA d'après-guerre, avec quatre jeunes enfants. Leur courage et des années de sacrifices m'ont permis de grandir et de voyager dans des pays du monde libre. »

Propos recueillis par S.G.



© Magali GIRARDIN

# Travaux en cours

**Travaux d'assainissement et d'aménagements urbains de la route communale de Vernier, ainsi que des modérations de trafic (zone 30) du secteur situé au sud de la route**

Longtemps tenu à l'écart du développement, Vernier village commence à s'étendre jusqu'au carrefour Nant d'Avril – Vernier.

La densification, tant au niveau population que circulation, nous a conduit à étudier les aménagements futurs du secteur.

Les travaux qui vont être entrepris sont de deux types :

1. Aménagements routiers
2. Mise en séparatif du collecteur existant

Les aménagements routiers consistent d'une part à intégrer la route de Vernier à la rue du Village, en lui donnant un caractère urbain et de l'autre à renforcer et compléter la zone 30 actuelle.

L'assiette de la route de Vernier sera complètement revue.



La largeur actuelle de la route est en moyenne de 14 mètres.

La dimension du projet réduit cette dernière à 6.50 m de surface de

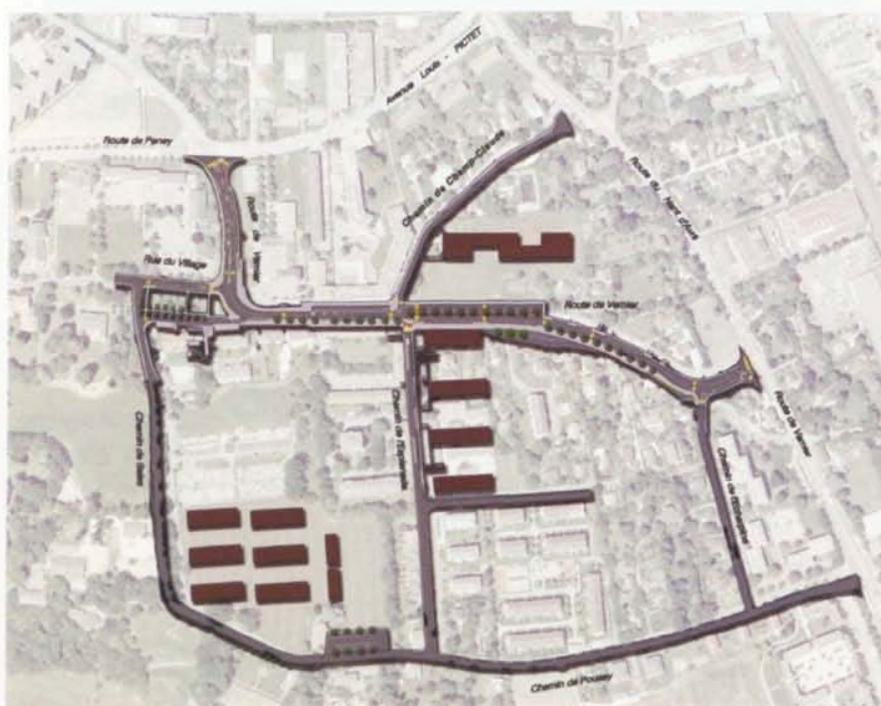
roulement.

Le reste de la surface sera dédié aux piétons et aux cyclistes.

Le résultat de ces modifications permettra de dévier le trafic de transit sur l'avenue Louis-Pictet.

Le réaménagement de la route de Vernier en fera une véritable rue du Village.

La plantation d'arbres tout le long de cet axe créera une continuité de l'allée de la Mairie arborée.



Le continuel développement des constructions augmente les surfaces imperméables qu'il faut évacuer par le réseau des canalisations.

La législation en vigueur sur la protection des eaux nous oblige à séparer les eaux météorites et les eaux usées.

La situation actuelle de la route de Vernier ne répond pas à ces critères. En effet, le collecteur existant transporte jusqu'à la station d'épuration

les eaux claires et usées.  
De ce fait, nous devons nous mettre en conformité avec la loi.

Les travaux de la zone vont se dérouler en 2 secteurs.

Le premier secteur comprend la rue du Village, route de Vernier et chemin Champ-Claude.

Le deuxième secteur se trouve au Sud du premier.

La durée de ces travaux est prévue en 20 mois.

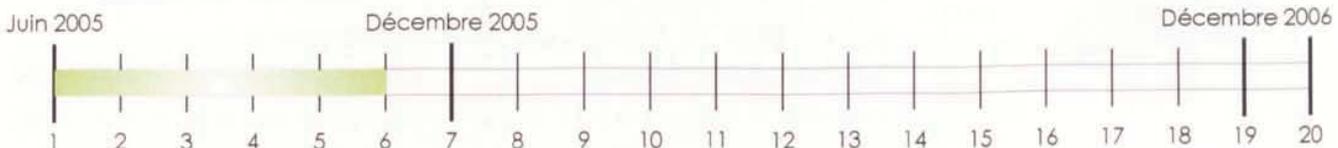
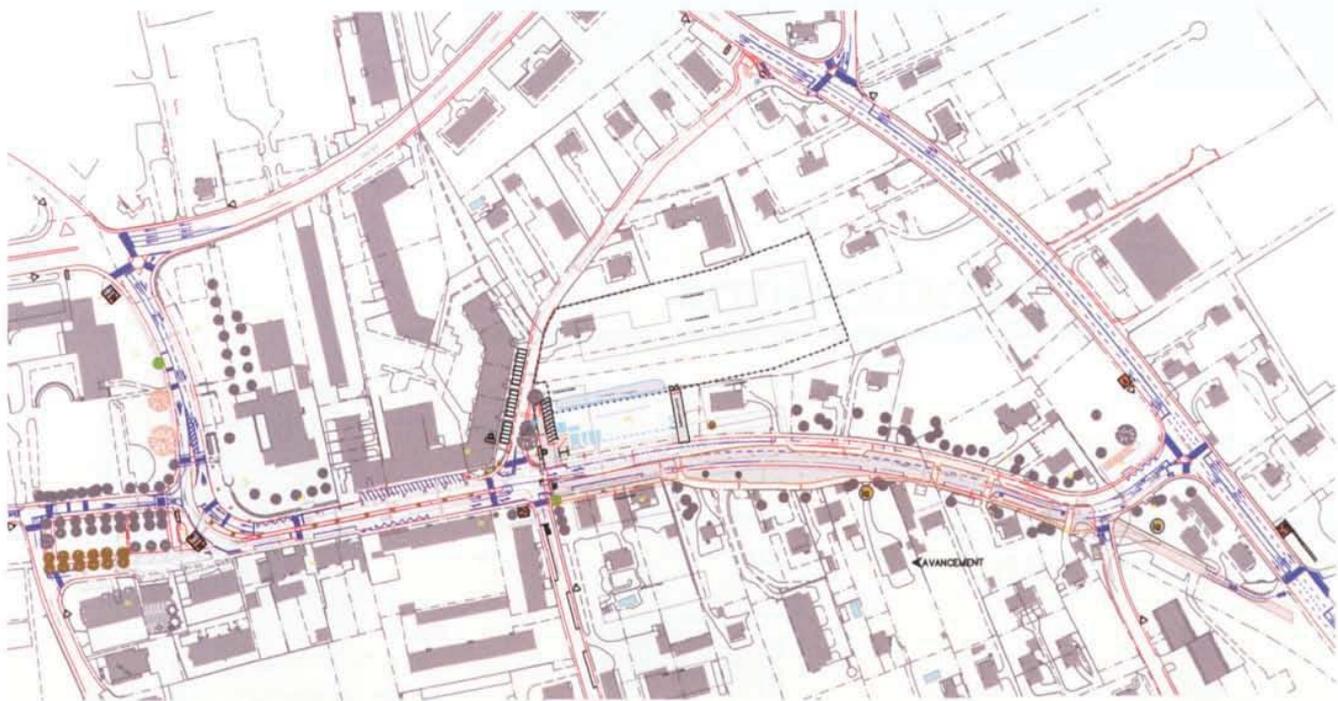
Nous vous présentons ci-dessous la première étape qui durera jusqu'au mois de novembre 2005. Nous vous informerons des étapes suivantes dans nos prochaines éditions.

Pendant les travaux, l'accessibilité aux commerces et aux habitations est garantie.



Un pavillon d'information sera mis en place à l'angle de la route de Vernier et du chemin Champ-Claude et sera ouvert tous les mercredis de 14h00 à 18h00.

Pour toute question un numéro de téléphone - 022 306 07 95 - est mis à disposition de la population.



## Fresque de Balexert

Sur le pignon Est de l'école de Balexert, une fresque en mosaïque de pâte de verre orne et décore le bâtiment.

Cette oeuvre de 125 m2, de l'artiste José Venturelli, réalisée en 1984 par le mosaïste André Orlandi, réunit les idées d'amitiés et de solidarité dans

la rencontre de mains jeunes desquelles s'envole la semence de la liberté.

Cette fresque a fort bien vieilli mais quelques fissures sont apparues. Les joints entre les carreaux de mosaïque ont été érodés par les conditions météo et il y avait un risque que l'eau s'infilte derrière les carreaux et que le gel puisse provoquer un décollement de quelques uns.

La décision a été prise de réparer la fresque au niveau des fissures ainsi que de refaire complètement le jointoyage sur toute sa surface.

Les frais liés à cette réfection sont pris en charge par le fond de décoration de la commune de Vernier. Ainsi la pérennité de ce magnifique ouvrage est assuré pour de nombreuses années encore.



## Préau du Lignon

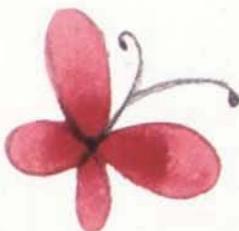
Des travaux auront lieu dans le préau de l'école du Lignon durant les mois de juillet et août.

Il s'agit principalement de supprimer les anciens jeux (ne répondant plus aux normes) et de les remplacer par de nouveaux toboggans, un carrousel, des toupies et des cabanes. Des gradins seront aménagés dans la zone centrale à l'emplacement d'un muret représentant actuellement un danger pour les enfants.

# Fête des promotions

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2005

dans le préau de l'école des Ranches à Vernier village.



**18h30 cortège dans la rue du Village** avec les écoles et les autorités de la commune, la Fanfare municipale de Vernier et diverses animations

**Jeux carrousels**

**Stands de restauration et buvettes** tenus en majorité par les sociétés communales

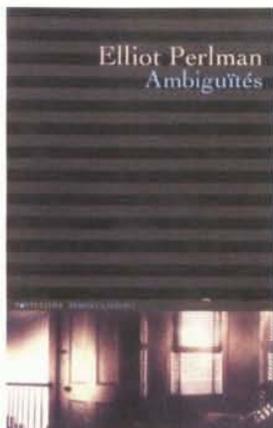


**21h30 animation musicale** « The Ackermans » de Dallas

Renseignements :  
Service de la culture, 022 306 07 80

## C'est à lire près de chez vous

### Ambiguïtés, de Elliot Perlman.

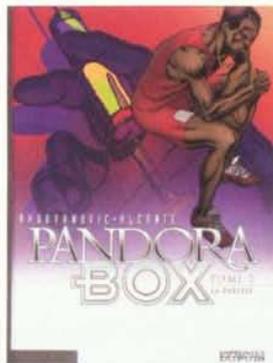


Thriller psychologique écrit par l'auteur australien qui monte.

Simon Heywood, instituteur au chômage, enlève un jour le fils de son amour de jeunesse. Acte de folie, ou... ?

L'originalité de cette intrigue en trompe-l'œil tient au fait qu'elle est racontée sous sept angles différents ; celui du héros, plus celui de six de ses proches ; les versions de chacun des personnages amènent un éclairage nouveau sur l'histoire.

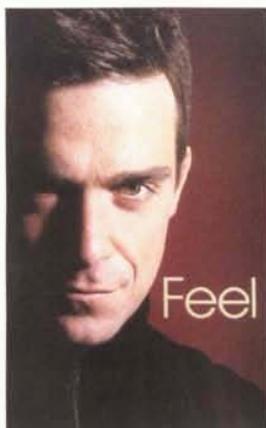
### Pandora Box



Une nouvelle série de bande dessinée, dont chaque volume se lit indépendamment des autres, et qui a pour

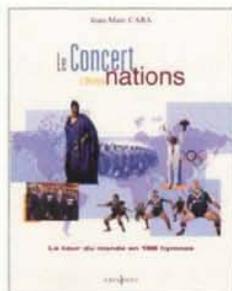
thème les sept péchés capitaux. Dans le premier, intitulé **L'Orgueil**, l'un des sept péchés capitaux est matérialisé par le clonage humain. Dans le 2<sup>e</sup>, **La Paresse**, il s'agit du dopage. D'autres volumes sont à paraître... Dessins agréables, histoires passionnantes.

### Feel : Robbie Williams



« Si la vie était juste, je ne serais pas une pop star. Heureusement pour moi, la vie est injuste »... Le célèbre chanteur britannique nous dit tout sur sa vie, sa musique, ses amours,...

### Le Concert des nations : le tour du monde en 198 hymnes.



Savez-vous de quel pays provient l'hymne national ne contenant aucune parole ? Réponse dans ce livre dans

lequel sont reproduits les hymnes nationaux de tous les pays dans leur langue d'origine, traduits, replacés dans leur contexte historique, avec de nombreuses anecdotes.

### Spectacle d'ouverture Expo.02

Voir ou revoir en **DVD** le spectacle d'ouverture de LA manifestation suisse du siècle...



### Avanchet

Lundi : 15h45 - 19h45  
Mardi : 14h00 - 18h00  
Mercredi : 14h00 - 18h00  
Vendredi : 14h00 - 18h00  
Samedi : 10h00 - 12h00

### Châtelaine

Lundi : 14h00 - 18h00  
Mardi : 14h00 - 18h00  
Mercredi : 09h00 - 12h00  
14h00 - 18h00  
Jeudi : 16h00 - 20h00

### Vernier

Lundi : 14h00 - 18h00  
Mardi : 16h00 - 20h00  
Mercredi : 09h00 - 12h00  
Jeudi : 14h00 - 18h00  
Samedi : 10h00 - 12h00

## Vernier va reprendre des couleurs

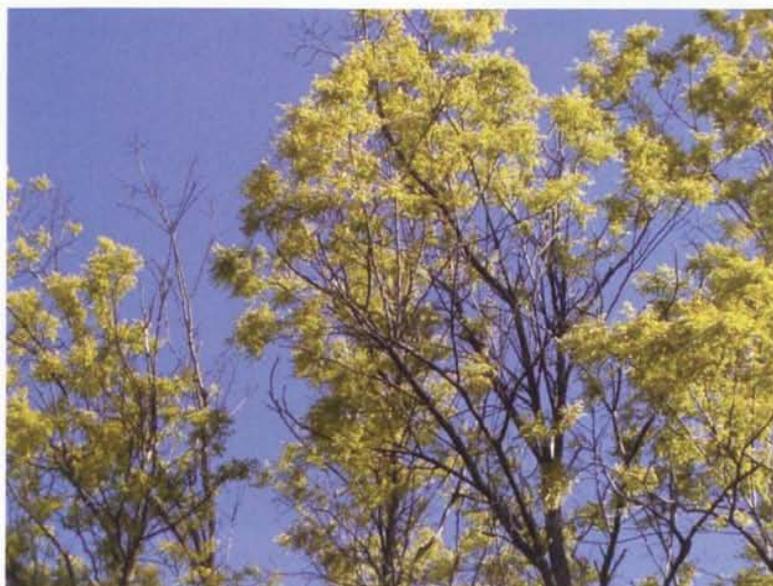
*Jusqu'en 2010, la commune va soigner, nettoyer, abattre et replanter tout son parc arborisé. Une première tranche de crédit a été votée à l'unanimité par le Conseil municipal. Un travail colossal puisque 2658 arbres sont concernés. Nos explications.*

« Il est essentiel de maintenir un patrimoine arboré digne de ce nom. Il en va de l'avenir des générations futures. » Jean-Marc Beffa, responsable du Service des espaces verts verniolans (SEVV) est un passionné. Un vrai. Sous sa houlette, depuis l'an 2000 et ce pendant quatre années, son équipe a mené une enquête incroyable. Il s'agissait de recenser tous les arbres de la commune, de les compter, bien sûr, mais aussi de tous les analyser afin de déterminer avec exactitude leur état de santé.

### Un violent orage à l'origine

Point de départ de cette décision : un violent orage qui avait partiellement dévasté de nombreuses branches au parc Chauvet-Lullin à l'été 1999. Après cette catastrophe, le SEVV avait demandé une expertise des arbres de ce parc pour en connaître l'état exact et, surtout, limiter les risques pour les promeneurs. Il en a notamment résulté qu'un certain nombre d'arbres abattus, bien que présentant une apparence saine, présentait un réel danger pour les promeneurs.

Le crédit de CHF 800'000.—, déposé précédemment pour différents projets d'aménagements extérieurs et de plantation d'arbres tombait à pic. Il sera accepté par le Conseil municipal pour prioritairement remettre en état



le parc Chauvet-Lullin. Et du coup, dans la foulée, les responsables communaux décidaient d'étendre l'étude à l'ensemble du patrimoine arboré situé sur les parcelles publiques de Vernier.

Le parc remis en état, un véritable travail de fourmi commençait alors, une sorte de « check-up » médical pour des êtres vivants, ce que l'on a souvent tendance à oublier. Le système d'étude utilisé pour cette expertise fut basé sur deux méthodes : la VAT (Analyse visuelle de l'arbre du professeur Mattheck) et la DIA (Diagnostic intégré de l'arbre du professeur Moore). Elles sont appliquées

pour connaître l'état physiologique et mécanique d'un arbre. Tout commence donc par une analyse visuelle. Sans symptôme visible, l'étude s'arrête. Dans le cas contraire, l'investigation se poursuit jusqu'à déceler les causes exactes du mal dont souffre l'arbre. Cette étude, appuyée par un de ces spécialistes étrangers venus tout spécialement et munis d'appareils coûteux, s'est terminée au début de cette année.

Depuis lors, chacun des 2658 arbres possède une fiche technique hyper détaillée précisant l'état de santé du « patient », les remèdes à prescrire, la remise en forme possible, le traite-



ment à suivre, etc. Pour l'anecdote, ces fiches remplissent une grosse vingtaine de classeurs fédéraux dans le bureau de Jean-Marc Beffa ! Il est

ressorti de cette étude que de gros travaux devront être entrepris. Des arbres devront être élagués, d'autres haubanés et d'autres encore abattus avant d'être automatiquement et systématiquement remplacés.

### Un travail qui va s'étendre sur 5 ans

Suite à cette étude, le SEVV s'est donc attelé à planifier un travail colossal qui va s'étendre sur cinq ans. Mais cette durée s'explique notamment par le fait que chaque élagage ou abattage doit faire l'objet d'une autorisation du Service des forêts cantonal. Il convient d'ailleurs de préciser que globalement chaque commune genevoise est dans l'obligation de soumettre ses projets « verts » au canton. Ce qui

est unique en Suisse. De plus, dans le cas d'abattages, ceux-ci doivent encore faire l'objet d'une parution dans la Feuille d'avis officielle.

Jusqu'en 2010 donc, pas un lieu public de Vernier ne va y échapper. Bien sûr ces travaux ont un coût, ils ont été budgétisés à CHF 600'000.— pour l'ensemble des travaux arboricoles et de plantation. Un premier crédit de CHF 114'000.— a été demandé et accepté par le Conseil municipal, en janvier de cette année. Ce qui n'est pas sans réjouir Jean-Marc Beffa. « Mais ce qui m'enchant le plus, conclut le responsable, est que ce crédit a été accepté à l'unanimité totale et dans la plus grande transparence. » Les travaux peuvent commencer.

Robert Michel

## Offres d'emploi

L'administration municipale recherche :

### UN(E) SECRETAIRE POUR LES SEANCES DE COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Descriptif du poste :

- participer aux séances de commissions en soirée
- rédiger le procès-verbal de la séance (à domicile) et le faire parvenir au secrétariat général dans les délais impartis

#### Profil des candidat(e)s :

- posséder un ordinateur personnel à domicile et maîtriser les outils informatiques
- doté(e) d'une personnalité discrète et être conscient(e) de l'aspect confidentiel des objets traités en séance
- avoir une excellente maîtrise rédactionnelle, un esprit de synthèse et une orthographe irréprochable

Adressez votre offre avec lettre de motivation, photo, curriculum vitae et formulaire « Demande d'emploi », au service du personnel de la Mairie de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier, **jusqu'au 30 juin 2005.**

Seules seront prises en considération les candidatures adressées avec le formulaire « Demande d'emploi » qui peut être obtenu à la Mairie de Vernier ou sur notre site Internet : [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch).

## Prix Littéraire pour jeunes auteurs

La remise du Prix littéraire de la Commune de Vernier pour jeunes auteurs 2005 s'est déroulée devant un public nombreux, samedi 30 avril dernier au Salon International du Livre, du Multimédia et de la Presse à Geneva Palexpo.

Les membres du jury ont annoncé le palmarès et récompensé les gagnants, parmi la centaine de participants, venus de toute la Suisse romande.

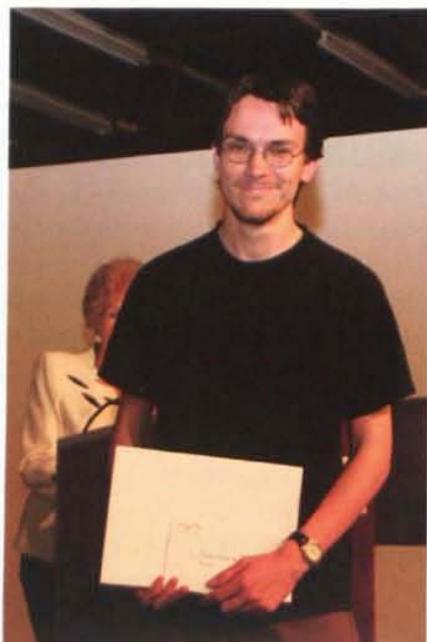
### Palmarès

#### PROSE catégorie 16-20 ans

1er prix	ZÜND	Céline	Gland (VD)	Que le papier parle et que la langue se taise
2ème prix	PAPAUX	Emily	Treyvaux (FR)	Confidences invisibles
Ex aequo	PRAPLAN	Arnaud	Sion (VS)	L'Opération
Mention	CHEVALLEY	Guy	Les Avanchets (GE)	Les uns contre les autres

#### PROSE catégorie 21-25 ans

1er prix	BÜRKI	Adrien	Aigle (VD)	Accident de parcours
2ème prix	PIGNAT	Cédric	Moudon (VD)	Taedium vitae
Mention	DUMOULIN	Emilie	Petit-Lancy (GE)	Le Guerrier
Mention	REGAD	Alexandre	Genève	La Rivière



Adrien Bürki, premier prix catégorie Prose 21-25 ans



Céline Zünd, premier prix catégorie Prose 16-20 ans

## POESIE catégorie 16-20 ans

1er prix	HERBILLON	Clémence	Genève
2ème prix	RYSER	Chloé	Murist (FR)
Mention	SEIGNE	Aude	Vessy (GE)
Mention	PLACI	Mauro	Neuchâtel
Mention	DELAFONTAINE	Benoît	Echichens (VD)

Des mots  
Appel en absence  
Les instantanés  
Poésie pour les mains, soufferte  
Figures

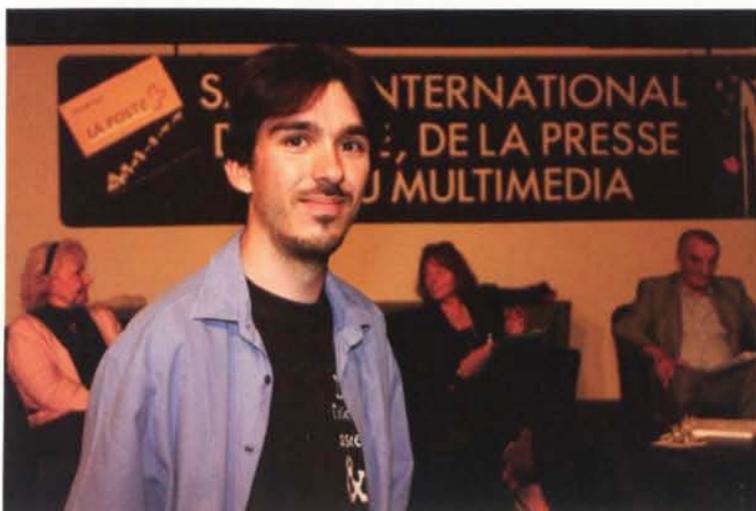


*Clémence Herbillon, premier prix catégorie Poésie 16-20 ans*

## POESIE catégorie 21-25 ans

1er prix	GAUTHIER	Lionel	Genève
2ème prix	STRASSER	Léna	Genève
Mention	DELALOYE	Julie	Monthey (VS)
Mention	DUBOCHET	Lucy	Morges (VD)

Dix petites histoires sans prétention  
Réverbères  
Dans un ciel de février  
Entre langues

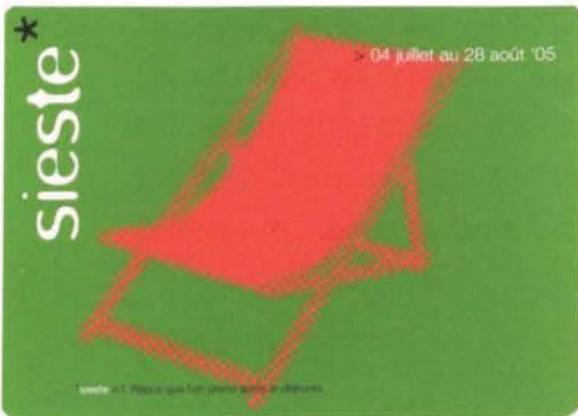


*Gauthier Lionel, premier prix catégorie Poésie 21-25 ans*

Les textes primés sont rassemblés dans un recueil « Lauriers 2005 » qui est disponible auprès du service de la culture de la commune, au prix de CHF 18.-.

(Photos Franck Mentha)

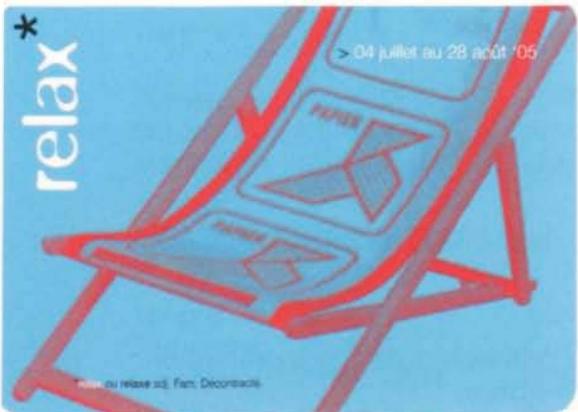
# Opération chaises longues



Offrir à la population verniolane des parcs accueillants et propices à la détente tel est l'objectif des autorités depuis de nombreuses années.

Cette année, le service des espaces verts innove. Durant l'été, soit du mardi 5 juillet au dimanche 28 août, les parcs de la Mairie et de Balexert auront une ambiance estivale particulière. Des transats et des jeux d'échecs géants seront mis à disposition pour rendre ces emplacements plus conviviaux. Ce matériel sera disponible du mardi au dimanche de 11 heures à 19 heures, en cas de beau temps uniquement.

La création d'un chantier éducatif, en collaboration avec l'Arcade Emploi Jeunes, permettra de mettre en place tout le matériel nécessaire. La surveillance durant l'été est confiée aux associations de quartiers, soit l'association Brico-jeunes et l'ABARC.



## Inciter au tri des déchets

A cette occasion, nous tenions à véhiculer plusieurs messages, c'est pourquoi les toiles des chaises longues inciteront au tri des déchets et en collaboration avec le Groupe Sida Genève, nous espérons que cette opération sera également propice à la prévention du Sida.

Pour faire connaître cette nouvelle prestation, des cartes postales ont été éditées et distribuées gratuitement, le service des espaces verts espère qu'elles seront utilisées pour inviter des connaissances pour des «rdv» plus «relax» ou pour la «pause», sans oublier la «sieste»

Toute la population est invitée à l'inauguration qui aura lieu lundi 4 juillet au parc de Balexert à 18 heures, pour ceux qui souhaitent prolonger la soirée, n'oubliez pas de prendre votre pique-nique.



# Le programme de la Fête de la musique à Vernier

## Le Lignon

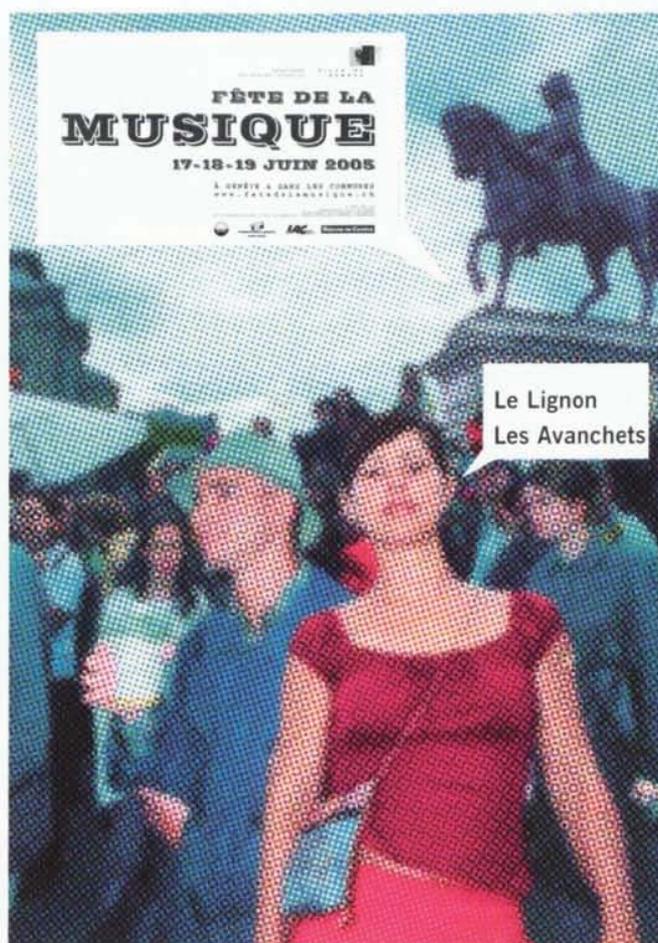
### Samedi 18 juin

14h45	Tiger the Lion
15h40	Al Bahdja
16h40	Ten Sing
17h30	Innocentpain
18h30	Fanfare Municipale de Vernier, spectacle «Les Ans Chantés» Salle des Fêtes du Lignon
20h15	Chile Danza
21h10	The Ackermans
22h10	Made in Latino
23h00	Kamikaz & Urban

### Dimanche 19 juin

12h15	Les Joyeux Retraités
13h15	Duo Baïana Split
14h15	L'Avenir accordéoniste de Châtelaïne

Stands boissons, saucisses, frites,  
hot dog, crêpes et gaufres.  
Tente ouverte.



## Les Avanchets

### Dimanche 19 juin

15h00-18h00	<b>Thé Dansant avec Isabelle Alba et l'Orchestre Pascal Pythoud</b> Salle de réunion d'Avanchet-Salève
-------------	---

Parking extérieur du Centre commercial de Balexert à disposition.

Buvette avec pâtisseries (service en salle).

### Renseignements :

Commune de Vernier Service de la Culture  
tél. 022 306 07 80  
[www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Association Vernier sur Rock  
tél. 022 341 41 64  
[www.vernier-sur-rock.ch](http://www.vernier-sur-rock.ch)

## La piscine du Lignon a accueilli la 2<sup>ème</sup> Aquacup

Le 30 avril et le 1<sup>er</sup> mai s'est déroulé à la piscine du Lignon, la 2<sup>ème</sup> Aquacup qui a réuni 196 nageuses venues de onze clubs, avec notamment la participation de trois clubs de suisse allemande et de l'équipe suisse junior qui était en stage de préparation pour les championnats d'Europe qui se dérouleront ce mois à Loano en Italie.

La piscine du Lignon se prête particulièrement bien à la pratique de la natation synchronisée avec un bassin de dimension optimale, des gradins pour accueillir le public et un cadre général très agréable et convivial.

Nous tenons à souligner l'excellent accueil qui nous a été réservé ainsi que la collaboration et l'efficacité de tous : de l'équipe technique à celle du restaurant.

Si l'équipe suisse junior a bien évidemment remporté les catégories auxquelles elle a participé, le trophée a été remporté par Jeunesse Natation Onex devant Morges Natation et l'équipe Suisse junior qui a complété le podium.

Nous espérons pouvoir revenir l'année prochaine. Probablement le premier week-end de mai, pour organiser la 3<sup>ème</sup> Aquacup.



Aquasynchro Genève

# Cet été à la piscine du Lignon

## Minigolf

### Ouverture

du mardi au dimanche 9h30  
le lundi dès 11h

### Fin des locations

18h pour la clientèle de la piscine  
19h15 pour la clientèle hors piscine

### Fermeture

19h45 clientèle de la piscine  
20h30 clientèle hors piscine



## Cours d'aquagym

**Période du 29 juin au 31 août 2005,  
le mercredi de 18h30 à 19h05**

Période de 10 leçons de 35 minutes  
(TVA 7,6% incluse)

Adulte : CHF 90.—,

AVS/AI : CHF 80.—

Entrées non comprises

**Paiement et inscriptions** à la caisse  
de la piscine du Lignon.

Les cours n'auront lieu que si le nombre de participants est suffisant.

## Récupération

### Déchets encombrants

Mardi 5 juillet 2005

### Déchets métalliques

Jeudi 7 juillet 2005

### Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés

PET : lundi, mercredi, vendredi

PAPIER : lundi, mercredi, vendredi

VERRE : jeudi

ORGANIQUES : mardi



■ Renseignements :  
Centre d'entretien de Vernier,  
tél. 022 306 07 00.

## G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43  
Fax 022 341 67 72  
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



**MEYRIN FITNESS**  
Center  
17 Prom. Champ-Frechets  
1217 MEYRIN Tél : 022/783.04.94

PARKING ASSURÉ GRATUIT

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7 JOURS / 7

3 MOIS FITNESS =  
CHF ~~399.-~~ 259.-

2 MOIS FIT = CHF 179.-

1 MOIS FIT = CHF 99.-



Vous avez un problème de  
comportement avec votre chien ?

**Obéissance – Propreté –  
Aboiements, etc...**

Des professionnels à votre écoute

1<sup>er</sup> rendez-vous et devis gratuit

Franchise **SWISS CYNOTECH**

Tél. 076 334 61 94



## Ecole BER Genève

Préparer son entrée au  
Cycle d'Orientation ?

### Une 6e à l'Ecole BER

- suivi pédagogique individuel
- études surveillées
- collaboration étroite  
avec les parents

Depuis 1952  
petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

## MARTIN Antonio

Technicien en  
électroménager



**Vente & dépannage  
toutes marques**

Tél. 022 / 797 49 92  
Natel 079 / 638 73 41



Givaudan Suisse SA 5 chemin de la Parfumerie • 1214 Vernier  
Tel: 022 780 9111 • Fax: 022 780 9150 • www.givaudan.com

## Nos tarifs publicitaires

1/12 page	CHF 110.-
2/12 page	CHF 220.-
1/4 page	CHF 300.-
1/4 page 3e de couv.	CHF 330.-
1/3 page	CHF 400.-
1/2 page	CHF 560.-
1/2 page 3e de couv.	CHF 600.-
1 page	CHF 1000.-
1 page 3e de couv.	CHF 1200.-

Rabais de 5% dès 4 parutions et  
de 10% sur l'année

**Plutôt que des somnifères,  
prenez nos fenêtres  
antibruit.**

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur  
n'en sera que plus agréable.

Votre spécialiste:



**Robert Vuillaume SA**  
Menuiserie – Charpente  
4, ch. des Eglantines  
1219 Genève-Châtelaine  
Tél. 022 796 94 50

Toujours des idées d'avance.

**EgoKiefer**  
Fenêtres et portes

## Ecole BER Genève

**Nouveau:** 6<sup>e</sup> spécialisée  
Classes du CYCLE et  
10<sup>e</sup> degré préprofessionnel  
*paramédical* ou en  
*économie*

Cours d'appui  
Français pour étrangers  
Secrétariat *médical*

A votre service  
depuis 1952

Centre ville  
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg



## Contrat de quartier ?

### Bravo, vous avez réagi !

Lors du dernier numéro du Vernier Info, nous avons abordé le « Contrat de Quartier du Lignon » dans un article qui se voulait critique, informatif et interrogatif.

Le point positif de notre article est que bon nombre de nos communiens ont réagi à la lecture de ce dernier. Notre article avait pour but de susciter des réactions et ce fut le cas.

Celles-ci prouvent l'intérêt porté à la vie de la cité du Lignon et c'est fort bien.

Celles et ceux qui ont partagé nos points de vue ont certainement subi, de près ou de loin, une sorte de violence tout au moins latente, et nous devons tout faire pour que ce sentiment d'insécurité disparaisse. Et nous le ferons.

A ces lecteurs nous pouvons confirmer ici que le parti Radical continuera à tout mettre en œuvre, afin de permettre à chaque quartier de notre grande commune de bénéficier d'une qualité de vie offrant à chacun la possibilité de se déplacer sans se sentir gêné, agressé, voire menacé.

Rappelez-vous que les Radicaux ont toujours eu dans leurs priorités le thème de la Sécurité. Ce sujet est un objectif clair à atteindre. Nous, comme vous, souhaitons que ce sentiment d'insécurité fasse place à une atmosphère de respect et de convivialité.

Le contrat de quartier, tel qu'il a été accepté par le conseil municipal et mis en place aujourd'hui, est un excellent outil permettant entre autres de communiquer, d'échanger des idées, de mettre en place des projets et même d'interpeller les autorités communales afin qu'elles présentent au conseil municipal le résultats de ces contrats.

Pour ceci, nous avons besoin de votre aide, vous habitants, associations sportives, culturelles et sociales.

Dans ce but, vous devrez œuvrer ensemble pour exiger de la part des autorités, le respect de ces contrats, et nous vous y aiderons.

Le Parti Radical s'étonne toujours qu'il n'y ait presque plus de partenaires pour signer ce contrat. Nous sommes toujours aussi surpris de voir

que les initiateurs, comme la police, en sont absents.

Soyons donc audacieux et ensemble construisons un monde serein où il fera bon vivre.

#### **ASSOCIATION RADICALE DE VERNIER**

Case postale 10 - 1219 Châtelaine

Ecrivez-nous, nous ne manquerons pas de relayer vos observations dans le cadre d'un prochain conseil municipal.

#### **Post-Scriptum :**

Pour terminer nous répondrons que le parti Radical n'a jamais assimilé le quartier du Lignon à un ghetto. Mais comme tous les autres quartiers il a droit à ce que tous puissent s'exprimer et non pas que le Contrat de quartier serve en fait à n'entendre que les avis qui plaisent. Puisque les habitants s'interrogent et se plaignent pour certains de ce qui touche à la sécurité et aux incivilités, il est logique que notre parti s'inquiète également.

Le Comité de l'ARV



## Comptes 2004 : la droite va-t-elle revoir son discours ?

Pour la première fois depuis longtemps, les charges de fonctionnement sont inférieures de plus de CHF 2 millions à celles retenues dans le budget 2004. L'excédent s'élève à près de 5,5 millions. Preuve que l'administration communale sait tenir son budget et gérer au mieux l'argent du contribuable.

Pourtant, rappelez-vous, la droite majoritaire avait crié au scandale lors du vote du budget 2004 en automne 2003 et avait fait paraître une litanie d'articles à feuilleton dans ce journal. Scandaleux, oui, car la gauche minoritaire, contre toute attente, avait réussi à adopter ce budget par 1 seule voix d'écart (17 contre 18). Ce refus de l'Entente et de son allié UDC avait été motivé par le fait qu'elle demandait au Conseil administratif de faire une économie de CHF 1,6 mio sur les

dépenses. Les communiens les plus modestes et ceux de la classe moyenne auraient fait les frais de ces économies. Pour la droite, les quelques milliers de Francs pour la première édition de la Fête de la musique sur la commune, pour l'aide aux personnes handicapées, pour des places de crèches supplémentaires, pour l'aménagement de zone 30 Km/h, pour des locaux pour les jeunes à Vernier et aux Libellules proposés par la gauche ont été les gouttes d'eau de trop!!!

Budget après budget, l'Entente et l'UDC tombent dans un catastrophisme puéril. Dans quel but ? A l'instar de la situation cantonale, l'objectif inavouable serait de faire des bonis pour réduire et justifier, dans un 2<sup>ème</sup> temps, une baisse des impôts, en priorité pour les entreprises et les plus riches. D'ailleurs, un projet de loi

libéral en cours d'étude au Grand Conseil ne demande-t-il pas l'abolition de la « relique » mais ô combien nécessaire taxe professionnelle communale ? Une fois les revenus de la commune mis au tapis, plus rien n'empêchera une coupe linéaire dans les dépenses comme cela avait déjà été demandé pour le budget 2005 par l'Entente.

Le Parti Socialiste combattra sans compromission cette vision néo-libérale des finances communales et du « toujours moins d'Etat », Etat qui, pourtant, face à une économie privée transnationale arrogante, prédatrice et irresponsable, est, à ce jour, le seul rempart contre l'exacerbation de l'individualisme et le prélude pour construire une autre société plus juste, plus équitable, plus solidaire.

### Ces prochains temps : soyez attentifs et tenez-vous prêts...

**Rénovation de la salle des fêtes du Lignon :** Le Conseil a voté le 17 mai dernier un crédit pour la réfection de la scène et de l'étanchéité de la salle. La droite a même proposé d'augmenter l'enveloppe des travaux pour améliorer la salle. Or, celle-ci n'est pas adaptée au niveau acoustique et confort pour accueillir les spectacles de qualité qui s'y produisent. Pourtant, un projet d'une véritable salle de spectacle digne de ce nom sur la commune existe. Lors du budget 2005, la majorité de droite a accueilli de manière la plus glaciale la perspective de cet investissement sur le site « ACTARIS » dans la zone industrielle du Lignon. Quant à nous, nous

nous engagerons pour le maintien de cet investissement comme l'une des priorités pour les prochaines années.

**Un moratoire sur les places de crèche ?** Ce projet de l'Entente et de l'UDC aura son dénouement probablement à la fin juin. Nous ne cessons pas de répéter et d'inviter la droite majoritaire à retirer leur projet, faute de quoi l'été et l'automne s'annoncent très chaud !!

**Droit de vote des étrangers :** Un grand merci à toutes les électrices et électeurs qui ont soutenus l'une ou l'autre ou les deux initiatives « J'y vis. J'y vote » avec un clin d'œil

particulier pour le quartier des Avanchets qui ont été les champions du OUI sur la commune !! Nous sommes certains que ce vote positif provoquera un renouveau de la participation citoyenne et de la démocratie sur notre commune. **Citoyennes et citoyens du monde, vous avez la parole, saisissez-là !!**

Visitez notre nouveau site Internet :  
[www.ps-ge.ch/vernier](http://www.ps-ge.ch/vernier)  
**Solidaires passionnément et responsables !**

**Parti Socialiste de Vernier**

p.a. Jean-Claude JAQUET  
case postale 510 – 1214 Vernier



## Presqu'île d'Aire-Le Lignon, le boa constrictor du DAEL

L'Etat est propriétaire d'une parcelle de quelque 20'000 m<sup>2</sup> dans la zone villa de la presqu'île d'Aire, chemin de la Bourdonnette. Un précédent projet de lotissements – avec un taux d'occupation du sol largement supérieur à celui de 0.2 (20%) de la zone villa (5<sup>ème</sup> zone) – avait provoqué une véritable levée de boucliers. Le nombre d'oppositions avait convaincu le Département de l'aménagement de l'abandonner.

Aujourd'hui, il revient avec un nouveau projet. Si le PDC se doit de saluer le changement de politique tendant à l'information plutôt que le fait accompli, il n'en reste pas moins extrêmement inquiet sur les réels desseins du DAEL.

Reprenant l'idée d'un conseiller municipal PDC d'un projet institutionnel permettant la gestion d'un EMS sur la base d'une architecture de type pavillonnaire en raison des besoins de Vernier, une Fondation a soumis au DAEL un projet d'une densification de 0.4 (40%), le maximum légal autorisable en zone villa. Ce projet séduisant aurait pu emporter l'adhésion des habitants de la péninsule. Avec ses 75 lits et autant de personnel, il présentait la taille idéale, re-

commandée par l'Etat (plan cantonal 2010), pour un tel établissement tout en préservant le quartier.

Las, c'était sans compter sur l'acharnement du DAEL de défigurer Vernier et sa péninsule d'Aire. **Le DAEL l'a refusé et a exigé une densification de 0.8 (80% !), soit quatre fois plus que le coefficient prévu pour la zone villa, impliquant le déclassement de la parcelle !** La Fondation fut contrainte de lui soumettre un nouveau projet prévoyant en plus de l'EMS, 80 logements constitués en différents immeubles de **trois étages** (rez+2). Pour ce faire une idée, il suffit d'imaginer **la «barre» de tels immeubles sur une longueur de 100 mètres** que cela représente, alors qu'il n'existe aucun gabarit de ce type dans ce quartier.. !

Afin de faire passer la couleuvre – **plutôt un véritable boa constrictor étouffant littéralement cette presqu'île** – il fut spécifié que ces logements seraient destinés à des personnes âgées, mais, précision ô combien révélatrice, sans aucune garantie... ! L'arrivée de quelque 220 habitants supplémentaires et 100 employés n'a pas fait l'objet de la moindre étude d'impact. La présentation de ce projet fut assortie des traditionnelles intimi-

dations de constructions beaucoup plus importantes en cas de refus... .

Le PDC ne plie pas sous la menace. Il a soutenu les projets du DAEL lorsque ceux-ci s'inscrivaient dans une vision cohérente du développement de notre Commune et du Canton.

**Il a combattu et combatta cependant par tous les moyens les projets qui ne remplissent pas ces conditions.** Celui qui lui a été soumis revient à défigurer le quartier de cette péninsule. Cette parcelle doit subsister en zone villa et ne peut pas être déclassée.

Vernier a déjà donné plus qu'à son tour. Il est temps que le DAEL le prenne en considération et saisisse la voie de la concertation plutôt que la confrontation.

Pour le groupe PDC :

Yves MAGNIN  
Conseiller municipal  
(magnin@etude2rotisserie.ch)



## Santé = activité physique : un luxe ou un choix de vie ?

Chacun le sait, les coûts de la santé explosent. Les assurances privées et publiques, les autorités fédérales, cantonales et communales, les services sociaux et les associations d'entraide ne peuvent plus assumer la charge financière des frais de maladie qui leur incombent. Les centres hospitaliers, les permanences ont de plus en plus de peine à faire face aux innombrables patients qui leur sont adressés. Les médecins privés sont débordés, ainsi que les services de soins ambulatoires et de prise en charge à domicile.

Les raisons de cet état de fait sont multiples et complexes, elles tiennent autant au stress dû à la modification des conditions de travail (instabilité de l'emploi, horaires changeants et/ou irréguliers, chômage partiel ou de longue durée, salaires insuffisants), aux risques liés à la surconsommation de médicaments, à une mauvaise alimentation et aux toxicomanies diverses – tabagisme, alcoolisme, addiction aux stupéfiants, barbituriques et autres «tranquillisants», qu'à l'allongement de la durée de la vie humaine et aux ennuis chroniques de santé qui l'accompagnent.

Cependant, à tous les âges de la vie et dans tous les groupes sociaux, paradoxalement ce sont, d'une part, la

sédentarité et, d'autre part, les risques liés à la pratique de sports et d'exercices violents pratiqués par des adeptes pas ou mal préparés, qui causent les troubles de santé les plus graves mais en grande partie évitables. L'usage généralisé de la voiture mais aussi l'urbanisation galopante, avec sa cohorte de nuisances – pollution de l'air, bruit, difficultés de circulation – et autres habitudes sédentaires: stations prolongées devant la TV, les play-stations et autres jeux vidéos, détournent beaucoup de jeunes et d'adultes de la pratique d'un sport ou d'un exercice physique modéré.

C'est pourquoi **Les Verts de Vernier** ont décidé de s'engager pour l'encouragement à la pratique de **la simple marche à pied**, si favorable au maintien d'une bonne santé physique et mentale. **Ils proposent aux habitants, jeunes, adultes, seniors, et aux autorités communales de participer** à l'établissement d'une « ceinture » pédestre de la commune de Vernier, arborisée, continue et balisée, établie sur la base des parcours existants, elle permettra du même coup la réalisation d'un rêve cher à beaucoup de Verniolanes et Verniolans : rejoindre d'autres quartiers et districts communaux, particulièrement le dimanche et les jours fériés, puisque ces jours-

là, aucun moyen de transport public ne fonctionne (!). Cette **ceinture verte** devrait comprendre un cheminement accessible aux voitures d'enfants et aux chaises roulantes.

Pour ce faire, une motion va être déposée auprès du Conseil municipal. Si cette proposition est acceptée, nous aurons le plaisir de vous convier à une séance d'information et suscitons d'ores et déjà votre participation à **une course de reconnaissance du terrain qui pourrait avoir lieu avant la rentrée scolaire**.

**Nous vous remercions à l'avance de votre participation et/ou de vos idées et commentaires.**

**Pour les Verts de Vernier:**

**Andrée Dall'Aglio**  
Conseillère municipale  
[andrea.dallaglio@bluewin.ch](mailto:andrea.dallaglio@bluewin.ch)

**Otto Caduff**  
Conseiller municipal  
Membre du Bureau

**Nicolas Roll**  
Conseiller municipal  
Chef de groupe

## Echo des clubs d'aînés

### Club des aînés d'Avanchet : la fin d'une belle aventure

*Le 15 mars dernier, les membres du Club des Aînés d'Avanchet, réunis en assemblée générale, ont décidé de mettre un terme à l'existence de leur association. C'est l'occasion de rappeler en quelques mots l'histoire de celle-ci.*

#### Bref historique

C'est au début des années 80, à l'instigation de la commune, que le Club d'Avanchet a vu le jour. Une soixantaine de personnes était présente le jour de l'assemblée générale constitutive, le 17 avril 1980. A l'automne, le club comptait 85 membres.

Dès sa création et pendant 20 ans, Madame Hedwige Bonny en fut la Présidente et, avec les membres de son comité, la cheville ouvrière.

Pendant toutes ces années, de très nombreuses activités ont été proposées aux membres : repas au club ou à l'extérieur, excursions en Suisse et en France voisine, projections de films, conférences, sorties sur le canton, fêtes pour les anniversaires des membres, ateliers de bricolage et d'artisanat, participation aux tournois de la Fédération genevoise des clubs d'aînés et des 5 clubs de Vernier, fêtes de l'Escalade avec bris de la marmite offerte par les autorités, fêtes de Noël avec des chorales d'enfants des écoles et celle des aînés du Grand-Saconnex - sans oublier les membres du club eux-mêmes - animations et jeux divers, etc.

Jusqu'en 1995, deux jours d'ouverture ont été proposés, le lundi et le vendredi. Dès cette date, les activités



*Petite sortie du club au Jardin botanique, en juin 2001*

se sont concentrées sur le lundi, puis le mardi dès 1997.

Cependant, pour des raisons diverses qu'il n'est pas toujours aisé d'analyser, l'association n'a pas réussi à renouveler ses responsables et a perdu peu à peu ses membres. Ils n'étaient plus que 40 en 1990, une trentaine 10 ans plus tard, 20 en juin 2000.

Au fil du temps, les moyens du club diminuant malgré les tentatives de renouvellement des membres (publicité, portes ouvertes), celui-ci a proposé des activités plus modestes, tout en maintenant la meilleure ambiance possible lors des réunions.

#### **Les années 2000 : quelques mots du Président**

«1980-2005»... Eh oui ! A quelques semaines près, le Club Aînés des Avanchets aurait pu fêter son 25<sup>ème</sup> anniversaire. Mais voilà, le sort en a décidé autrement.

C'est évidemment triste bien sûr, surtout pour les quelques très anciens membres qui aimaient se retrouver pour une partie de carte ou autres jeux.

Mais pour être objectif, nous commençons sérieusement à nous lamenter sur l'avenir du Club, puisque sur le petit groupe des derniers fidèle-



Les membres d'Avanchet au CAD lors d'une broche des 5 clubs de Vernier

les, trois personnes n'habitant pas les Avanchets étaient tributaires des transports publics, ce qui n'est pas toujours très agréable, et nous n'étions seulement que quatre à habiter sur place. Cela paraît inimaginable, lorsque l'on songe à cette grande cité. De plus, ce grand local sombre et un peu glacial, n'arrangeait pas forcément les choses. De gros efforts ont été fournis durant l'automne 2004 afin de recruter de nouveaux membres, notamment avec l'appui du CAD en la personne de Monsieur Philippe Noverraz notre animateur, que je remercie très sincèrement. Malheureusement, tout ce travail a été fait en vain. Que pouvait-on faire de plus ?

Alors le couperet est tombé lors de notre assemblée générale du 15 mars 2005, où la dissolution du Club fût votée selon les deux paragraphes de nos statuts concernant celle-ci.

Veillez croire que les quelques larmes versées à cet instant crucial par quelques-uns de nos membres m'ont touché et je les comprends.

Mais ne soyons pas trop morose. Il y a quand même la possibilité d'accéder à d'autres associations de

la commune où les portes sont grandes ouvertes.

Alors comme on dit : la vie continue, et peut-être qui sait, le Club d'ânés des Avanchets renaîtra ! Avant d'en finir, je tiens à remercier les trois membres de mon comité pour leur soutien et leur présence continue. Au nom de tous, je remercie également Monsieur Thierry Apothéloz du Conseil Administratif pour sa gentillesse envers tous les ânés de la commune de Vernier, sans oublier le Service Social, ainsi que Madame Irène Mattei vice-présidente de la FGCA.

Nos pensées vont également à feu Madame Jeannine Monney pour son dévouement et attachement envers le club durant les quatre dernières années.

A vous tous, mes meilleurs souhaits de bonheur et de santé.

R. Schlemmer»

## Et maintenant ?

Si l'association s'arrête, cela ne veut pas dire qu'il ne se passera plus rien pour les ânés, ni que ceux-ci ne

seront plus présents dans la cité ! Les travailleurs sociaux du quartier (commune de Vernier, Maison de Quartier, Centre d'action sociale et de santé, etc.) continuent, avec les habitants intéressés, à se soucier des conditions de vie des personnes âgées à Avanchet.

Les anciens membres du club qui le désirent, comme tous les retraités habitant Avanchet, sont invités à participer activement aux nouvelles propositions qui leur seront faites d'ici cet été :

- Durant l'été déjà, la Maison de Quartier prévoit toute une série d'animations qui concerneront aussi les ânés. D'ailleurs, d'anciennes membres du Club d'ânés ont déjà rejoint le groupe de préparation

- Parallèlement, le Service de l'action sociale et des solidarités de la commune, la Maison de Quartier et le CAD, Centre d'animation pour retraités de l'Hospice général, proposeront aux habitants retraités des rencontres conviviales dont l'objectif est de mieux vous connaître et de réfléchir avec vous aux activités que vous souhaitez développer.

Si vous, lecteur, avez des idées ou souhaitez participer à de nouveaux projets, n'hésitez pas à contacter la Maison de quartier (tél. 022 796 24 10) ou le service de l'action sociale et des solidarités de la commune de Vernier (tél. 022 306 06 70).

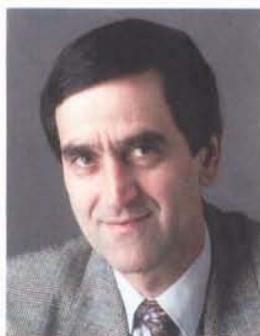
«**Café-croissant**» pour les ânés des Libellules le jeudi 16 juin 2005, de 10h à 13h au local de quartier, 10 route de l'Usine-à-Gaz.

«**Spécial Brunch**» avec une animation surprise en fin de matinée !

Organisation et renseignements :  
Bureau social FSASD des Libellules  
022 420 15 00, le matin  
CAD, Centre d'animation pour retraités  
022 420 42 80

## Le courrier des lecteurs

### Vernier a un nouveau député au Grand Conseil



Le 17 mars dernier, Ernest Greiner a fait son entrée au Grand Conseil en tant que membre du Parti radical, suite au départ de Bernard Lescaze, élu juge. Ernest Greiner, facteur bien

connu dans notre commune, « aligne les performances » : 40 ans de bons et loyaux services à la Poste et 21 ans de fidélité au Conseil municipal de Vernier. Il a d'ailleurs présidé ce Conseil en 1997-1998. Ernest a deux passions : la politique et la course à pied. Humain, proche des gens, il possède la fibre sociale représentée au sein du Parti radical. Il lutte aussi pour que le service public, d'une manière générale, soit plus en phase avec la vie réelle et son développement économique.

Coureur à pied bien connu dans notre canton, il a couru en tout deux fois la distance du tour de la Terre en entraînement et a été vainqueur de la première édition de la course de l'Esca-

lade, en catégorie populaire. Et le 9 avril dernier, il est monté pour la 20<sup>ème</sup> fois sur le podium à Bernex lors de la course annuelle des élus. Son amour du sport, il l'a démontré à maintes reprises au Conseil municipal où il a toujours soutenu les sportives et sportifs, car selon lui le sport favorise une meilleure santé et est surtout un facteur d'intégration des êtres humains.

Nous lui souhaitons plein succès pour cette fin de législature et pour les élections de cet automne.

L. Marquis,  
Président association radicale  
Saint-Jean-Charmilles

## Petites annonces - à votre service gratuitement

Fax au 022 306 06 21,  
Tél. au 022 306 06 22 ou  
e-mail:  
culture-information@vernier.ch

### A vendre

- Siège coque Römer baby-safe particulièrement recommandé par le TCS, réducteur et capote compris, utilisé 1 mois, CHF 150.-. Tél. 079 242 84 76.
- Habits et vestes de filles toutes saisons (1 à 8 ans), 2 paires de chaussures p. 24, 1 siège auto (8mois-3 ans), en très bon état et à très bas prix. Tél. 022 341 44 29 (après-midi et soir).
- Patins à roulette p.38, CHF 50.-;

tailleur style smoking pour mariée, blanc, t.36; tailleur fuschia à pois t. 36; robe cocktail noire/blanche, t. 36. Prix à discuter. Tél. 079 531 91 10.

■ Jupe noire en cuir t. 42, CHF 15.-; robe en coton t. 42, CHF 10.-; robe en coton pour femme enceinte t. 42 CHF 15.-. Tél. + fax 022 796 18 76.

■ Poussette bébé en excellent état, CHF 80.-; peau de mouton neuve CHF 50.-; jantes Gamapart 14" 4 trous excellent CHF 200.-. Tél. 022 796 59 92.

■ Chambre à coucher complète en merisier massif (grande armoire, lit 160x200, commode, 2 tables de chevet, CHF 1500.- à discuter. Tél. 079 47 333 67 entre 17h et 18h.

### A votre service

■ Jeune Suissesse, 16 ans, cherche petits boulots pendant les vacances scolaires - baby-sitting, commissions, levées boîtes aux lettres, arrosage plantes, promenades de chien, etc. Tél. 078 845 14 07.

### Divers

- Vos films de famille sur DVD avec ou sans montage. Tél. 076 395 04 02.
- Mariage, baptême, communion, etc. Je filme pour vous et en fais un mini-film sur DVD. Tél. 076 395 04 02.

# Accéder à la microfinance

L'ONU a déclaré 2005 Année internationale du micro-crédit. L'autorisation de distribution d'un fonds de microfinance en Suisse survient donc fort à propos.

La gestion de ce véhicule de placement un peu particulier est assurée par ResponsAbility, une société cofondée, et aujourd'hui cofinancée, par le groupe Raiffeisen.

## Retour sur investissement financier et social

Le responsAbility Global Microfinance Fund s'adresse aux investisseurs privés et institutionnels jouissant d'un horizon de placement moyen à long. **Il convient particulièrement pour les investisseurs qui souhaitent placer leurs capitaux de telle sorte qu'en plus de rapporter un produit financier, ils présentent également un intérêt social.** Ce n'est pas tant la recherche d'un rendement maximal qui prime ici mais plutôt la volonté d'investir utilement, d'apporter une « plus-value sociale ».

En mars 2005, ce fonds lancé en 2003, investissait ainsi dans plus de 33 pays, opérant des placements directs auprès de 35 organismes de microfinance et des placements indirects auprès de 39 autres institutions semblables. Ces 74 organismes au total ont accordés 700 000 crédits d'un montant moyen de 480 USD.

## Collaboration avec des organisations-clés

La microfinance est étroitement liée à la philosophie fondant l'idéal Raiffeisen: l'initiative propre et l'encouragement de l'aide à soi-même y prennent une place essentielle. Comme c'était le cas dans les débuts du mouvement Raiffeisen, les petites entreprises sont au centre de toutes les attentions. Le Groupe Raiffeisen a donc, conjointement avec d'autres établissements financiers helvétiques, élaboré une plate-forme de « Social Investment ». ResponsAbility est un pont entre les marchés financiers du Nord et les organismes de microfinance du Sud et pro-

pose des possibilités de placement professionnelles à des investisseurs privés et institutionnels.

## Microfinance – des petits crédits très efficaces

Depuis un certain temps, on est parvenu à la conclusion qu'un secteur financier qui fonctionne parfaitement est très important en termes de politique de développement. La mise à disposition de crédits en faveur des petites et des micro-entreprises retient plus particulièrement l'attention dans ce contexte. Le plus souvent, il s'agit d'entreprises familiales qui fournissent travail et revenu et jouent ainsi un rôle essentiel dans l'économie des pays concernés. La plupart du temps riches en idées, elles ne sont que rarement en mesure de fournir des garanties bancaires usuelles. Mais même un petit crédit d'un montant de quelques dizaines à quelques centaines de francs peut parfois suffire à constituer le fondement d'une entreprise à succès ou permettre d'étendre une activité indépendante. Ainsi, l'acquisition d'articles de commerce ou d'outils permettra d'accroître le chiffre d'affaires, d'augmenter le bénéfice et, par ce biais, le revenu familial.

Un investissement de 1000 francs suisses permettra ainsi peut-être à un fabricant de briques au Cambodge ou à une boulangère au Nicaragua de faire démarrer leur affaire. La hausse de leur revenu du travail qu'il induira profitera finalement à une dizaine de membres de leur famille. Une fois par année, ces incidences sociales sont résumées dans le cadre d'un rapport exhaustif (« Social Performance »). Vous trouverez davantage d'informations sur la microfinance et le Global Microfinance Fund sur Internet, sous [www.responsAbility.ch](http://www.responsAbility.ch).

## Un marché de croissance

Les organisations internationales, telles que les banques de développement, ont donc mis en place des institutions financières qui œuvrent dans le domaine du micro-crédit. Ces organisations assimilables à des banques, appelées organismes de microfinance, accordent des petits crédits et d'autres services financiers aux micro-entrepreneurs locaux et ce, à des conditions équitables. La micro-finance procurera ainsi un accès à des services financiers aux métiers les plus divers: commerçants de fruits et légumes, éle-

veurs de poulets, boulangers, tailleurs, menuisiers, fabricants de briques, petits paysans ou coiffeurs. Les femmes constituent elles aussi un groupe de clients importants dans la microfinance. Les micro-entrepreneurs sont généralement des clients extrêmement dignes de confiance. Les organismes de microfinance bien gérés se félicitent d'un taux de remboursement des crédits de presque 100%.

L'importance primordiale des micro-entreprises pour les pays en voie de développement transparait également dans le fait que **l'ONU a décrété 2005 année du micro-crédit.** La Direction du développement et de la coopération (DDC) table elle aussi sur la microfinance pour lutter contre la pauvreté. Quant au secteur privé, il commence lui aussi à s'engager financièrement dans ce domaine au potentiel de croissance si prometteur.



*Une micro-entrepreneuse de Madagascar qui, grâce à plusieurs micro-crédits, a pu agrandir son élevage de poulets de quelques dizaines à plus de 200 animaux. Photo : Adam Rogers, United Nations Capital Development Fund (UNCDF)*

Banque Raiffeisen Genève Ouest  
**Agence de Vernier**  
 Ch.Champ-Claude 1 - 1214 Vernier  
 Tél. 022 930 91 91

**RAIFFEISEN**

# Du bénévolat en faveur des handicapés

L'AGIS est une Association à but non-lucratif qui existe à Genève depuis 18 ans.

Sa mission est de favoriser les rencontres entre des personnes bénévoles et des personnes ayant un handicap mental, physique ou sensoriel.

Nous avons 3 secteurs :

**Les Enfants** : une personne bénévole vient au domicile des parents et s'occupe de l'enfant handicapé, (jeux, promenade, sorties aux parc etc.) afin de soulager les parents et leur permettre de «respirer»

**Les Adolescents** : des personnes bénévoles accompagnent les jeunes à la Maison de Quartier des Acacias, dans d'autres centres de loisirs lors de Discos d'intégration, accompagnent les jeunes au cinéma etc...Il est également possible que la personne bénévole soit en contact individuel avec un adolescent.

**Les Adultes** : les bénévoles encadrent des adultes handicapés lors de sortie,

expositions, ateliers de peinture etc... La relation individuelle est également possible.

■ Si vous êtes proches ou parents d'une personne en situation de handicap. Que cela soit un enfant, un jeune ou un adulte et que vous ressentiez le besoin d'aide...

**N'hésitez pas à faire appel à notre association.**

Nous vous mettrons en contact avec une personne bénévole qui correspondra à vos besoins.

■ Si vous avez quelques heures à donner durant la semaine, le week-end, une fois par semaine ou une fois par mois...

Vous auriez du plaisir à accompagner une personne au cinéma, au parc, au tea-room...

Alors des enfants, des jeunes et des adultes se réjouissent de vous rencontrer!

Merci d'appeler notre secrétariat :

AGIS ( Association Genevoise d'Insertion Sociale)

33, rue Eugène Marziano  
(022 308.98.10)

E-Mail : [agis@infomaniak.ch](mailto:agis@infomaniak.ch)  
[www.agis-ge.ch](http://www.agis-ge.ch)



## Association des locataires du Lignon

Nous vous informons que les permanences mensuelles de l'ALL n'auront pas lieu en juillet et en août pour raison de vacances.

La prochaine permanence se tiendra **le 5 septembre 2005 de 18h à 19h, au Centre Social - av. du Lignon 78, 4e étage.**

Vous pouvez nous écrire :

**ALL - BP 32 - 1219 LE LIGNON**  
ou téléphoner à

Mme Gisèle Zanone, Présidente  
022 796 05 51

M. Yves Bétrisey, Vice-président  
022 798 55 20

M. Roland Moret, Trésorier  
022 796 60 35



Handicap-Bénévolat, un partage des richesses

# Les scouts de Vernier **ouvrent leurs camps**

Envie de partir avec des jeunes de ton âge ?

Vivre des aventures passionnantes, découvrir la nature, partager des moments inoubliables, le tout dans une ambiance très chaleureuse ?

Viens découvrir le scoutisme en participant à un camp d'été scout !

C'est l'occasion de vivre une expérience hors du commun !

	Meute St Jacques	Section Sœur-Claire
<b>Pour qui ?</b>	garçons et filles	filles
<b>Quel âge ?</b>	de 7 à 11 ans	de 12 à 17 ans
<b>Quand ?</b>	15 – 24 août 2005	8 – 21 août 2005
<b>Où ?</b>	Les Paccots (Châtel Saint-Denis)	Cimalmotto (Tessin)
<b>Renseignements, inscriptions ?</b>	Eva Waltermann 076/332.74.47	Andrea Pereira 022/341.44.09

Nous te proposons de participer à quelques activités scouties avant le camp : cela te permettra de faire connaissance avec les autres participants, rencontrer les responsables et découvrir préalablement le fonctionnement du scoutisme.

### Contact :

Responsable du  
groupe scout de Vernier :  
Andrea Pereira  
022/341.44.09  
addax83@yahoo.com



# Des activités pour les jeunes **cet été**

## En juin à l'Alibi

**Vendredi 10 juin**, Repas au local d'accueil du Cycle du Renard.

**Samedi 18 juin**, l'Alibi organise un stands de crêpes à la fête de l'ABARC dès 14h.

**Mercredi 29 juin**, sortie surprise sur inscription.

**Vendredi 1er juillet**, Promotions à Vernier-Village. L'Alibi sera présent sur le stand maquillage. Pas d'ouverture ce jour-là.

Du lundi au vendredi de 16h à 18h  
Le mercredi de 10h à 18h accueil libre avec repas (CHF 5.-)

## En juillet à Vernier-Village

Comme ces 3 dernières années, l'ABARC et l'ALIBI se sont associés afin d'offrir une large palette d'activités aux jeunes de Vernier village et de la commune.

**Du 27 juin au 31 juillet le Bois de la Grille** ouvre ses portes pour les jeunes entre 12 et 20 ans. Situé sur le terrain de l'ABARC, à quelques tours de pédales du village, il offre des possibilités incroyables que nous installerons avec les jeunes durant la première semaine !

Piscine, but de foot, panier de basket, hamacs, four à pizzas, matériel de bricolage seront à disposition des

envies et de l'énergie de chacun. Les ouvertures, mercredi et jeudi de 16h à 22h et vendredi, samedi, dimanche de 14h à 22h seront encadrées par les professionnels des 2 lieux organisateurs.

**Du 4 juillet au 29 juillet, l'Alibi sera ouvert** aux jeunes entre 10 et 15 ans en accueil libre du lundi au vendredi de 9h à 18h.

4 semaines à thème (couleurs, nature, cirque et terre) avec une sortie par semaine seront organisées ! Un repas sur inscription et confectionné ensemble aura lieu tous les jours au prix de 5.-.

Contact et Info: 022 341 04 08 ou [mq.vernier@fase.ch](mailto:mq.vernier@fase.ch)

# L'ABARC fête **25 ans**

## Quatre samedis, quatre évènements :

### Le 4 juin dès 17h00

Apéro, expo photos, projections de films, restauration, concerts rock et disco

### Le 11 juin dès 19h00

Soirée poésie sur le thème de l'enfant.

Poèmes, musique et restauration

### Le 18 juin dès 14h00

Animations enfants  
Carrousels, pêche miraculeuse,

vélo de cirque, magicien et goûter-disco.

### Le 25 juin dès 19h00

Pizzas au feu de bois et concerts

L'équipe d'animation et le comité de l'ABARC se réjouissent de vous rencontrer à cette occasion.

### Informations :

ABARC  
Rte de Vernier 151  
Tél. 022 796 21 01  
ou 079 418 06 36

## A la macav

Du 13 juin au 1er juillet 2005

### Nicole Kuhfuss

«Sur le chemin de la couleur»  
tableaux

### Chantal Boglia

Alliance de tissus et cartonnage

Du lundi au mercredi de 14h30 à 17h30

Du jeudi au samedi de 9h à 11h30  
et de 14h30 à 17h30  
Rue du Village 48, 1214 Vernier  
Tél. 022 341 19 88

La Commune de Vernier et la Compagnie du TARDS  
présentent

*Théâtre d'été en plein air*

Mise en scène  
Thierry Piguet

Assistante mise en scène  
Chantal Lienhard

Avec  
Jacques Maeder  
Elzbieta Jasinska  
Chantal Lienhard  
Gabrielle Durand  
Rachel Gordy  
Daniel Memessong

# Le Libertin

d'Eric-Emmanuel Schmitt

**Du 8 au 29 juillet 2005**

**dans le parc de la  
Maison Chauvet-Lullin à Vernier-Village**

Restauration dès 19h30 - Représentation à 20h45

Lundi relâche

Vente des billets:

Service culturel  
de Vernier: 022 306 07 80

Stand Info **balexert**

Service culturel  
**Migros-Genève**  
7 rue du Prince

Avec l'appui de la Ville de Genève, Département des affaires culturelles

STANLEY THOMAS  
JOHNSON FOUNDATION

Institut und Karl  
Wendling Stiftung

avec le soutien de la  
Loterie Romande

IAC  
Association de la  
Ville de Genève

STG